

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MÉKINAC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE ST-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de la Paroisse St-Roch-de-Mékinac tenue à la salle de l'Age D'Or au 1455 Route Ducharme le treizième jour du mois de décembre deux mil dix (13/12/2010) à compter de 15 :00 heures et à laquelle assemblée sont présents les conseillers suivants :

Mme Marlène Doucet                      M. Robert Jr Doucet                      M. Robert Tessier  
M. Sébastien Doucet                      Mme Marjolaine Guérin

Est absent :            M. Jean-Marie Perron

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy Dessureault, maire M. Robert Jourdain, secrétaire-trésorier est aussi présent.

Il est constaté que la convocation a été faite par M. le maire Guy Dessureault et que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal

Le sujet à l'ordre du jour est :

1. Prévisions budgétaires 2011 – Fonctionnement et investissement

**Résolution 2010-12-239** Prévisions budgétaires 2011 - Fonctionnement

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M. Robert Jr Doucet

**APPUYÉ PAR :** Mme Marjolaine Guérin

**ET IL EST RÉSOLU** d'accepter les prévisions budgétaires 2011 pour un montant des charges aux activités financières de fonctionnement totalisant \$ 569 375.

-Adoptée-

**Résolution 2010-12-240** Prévisions budgétaires 2011 -Investissements

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M. Robert Jr Doucet

**APPUYÉ PAR :** Mme Marjolaine Guérin

**ET IL EST RÉSOLU** d'accepter les prévisions budgétaires 2011 pour un montant des dépenses d'immobilisations aux activités financières d'investissements totalisant \$ 539 863.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Marlène Doucet, appuyée par M. Robert Jr. Doucet .Il est 15 :37 heures.

-----  
Guy Dessureault  
Maire

-----  
Robert Jourdain  
secrétaire-trésorier

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MÉKINAC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE ST-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de la Paroisse St-Roch-de-Mékinac tenue à la salle de l'Age D'Or au 1455 Route Ducharme le treizième jour du mois de décembre deux mil dix (13/12/2010) à compter de 15 :37 heures et à laquelle assemblée sont présents les conseillers suivants :

Mme Marlène Doucet                      M. Robert Jr Doucet                      M. Robert Tessier  
M. Sébastien Doucet                      Mme Marjolaine Guérin

Est absent :            M. Jean-Marie Perron

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy Dessureault, maire M. Robert Jourdain, secrétaire-trésorier est aussi présent.

Il est constaté que la convocation a été faite par M. le maire Guy Dessureault et que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal

Les sujets à l'ordre du jour sont :

1. Politique de gestion contractuelle
2. Règlement concernant la Rémunération, l'Allocation et Remboursement des dépenses des Élus Municipaux

**Résolution 2010-12-241** Politique de gestion contractuelle

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M. Sébastien Doucet

**APPUYÉ PAR :** M. Robert Tessier

**ET IL EST RÉSOLU** d'adopter la politique de gestion contractuelle tel que présentée dans la proposition de gestion contractuelle déposée en date du 13 décembre 2010.

-Adoptée-

**AVIS DE MOTION** est donné par M. Robert Jr Doucet qu'à une prochaine séance du Conseil, il sera présenté un règlement modifiant le Règlement # 2001-06-70 concernant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses des élus municipaux.

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Marjolaine Guérin, appuyée par M. Robert Jr. Doucet .Il est 15 :53 heures.

-----  
Guy Dessureault  
Maire

-----  
Robert Jourdain  
secrétaire-trésorier